
[Imprimer](#)

Epafrance souhaite se doter d'une plateforme de valorisation de terres excavées

Image

Epafrance a publié une consultation pour faire réaliser une plateforme de valorisation de terres excavées issues notamment des bassins d'eau pluviales du Val d'Europe.

L'aménageur « porte aujourd'hui une attention particulière aux enjeux liés à l'impact carbone de ses opérations d'aménagement, à l'économie circulaire et à l'artificialisation des sols », indique le règlement de consultation du marché qu'il vient de lancer pour concéder la conception, la réalisation et l'exploitation d'une plateforme de transit et de valorisation des terres excavées. Cette dernière doit participer à « apporter une réponse opérationnelle à ces enjeux ».

Les opérations concernées seront celles menées en compte propre ou en maîtrise d'ouvrage déléguée. Il s'agit notamment des bassins primaires de gestion des eaux pluviales du Val d'Europe (Seine-et-Marne) qui génèreront « des quantités importantes de ressources pédologiques qui seront rendues disponibles pour une valorisation en économie circulaire à l'échelle du territoire », indiquent les documents de la consultation.

Supporter les risques

Les terres valorisées par cette plateforme pourront être réutilisées sur le périmètre des opérations portées par Epafrance ou commercialisées auprès de tiers intéressés sur le territoire afin de répondre à leur besoin de reconstitution de sols fertiles, d'aménagement de parcs, d'espaces et merlons paysagers, d'espaces dédiés à l'agriculture urbaine et périurbaine ou encore de constitution de remblais techniques.

Le concessionnaire devra mener les travaux nécessaires à la mise en service de la plateforme, « assurera le fonctionnement du service au quotidien et supportera les risques de l'exploitation ».

[Consulter l'avis](#)